

8 - 9 - 10 décembre

Filmed 2010



12^{ème} FESTIVAL FRANCOPHONE DU
MULTIMEDIA PEDAGOGIQUE EN SANTE
FACULTES DE MEDECINE ET DE PHARMACIE D'AMIENS
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE

REGLEMENT

1 - OBJECTIFS

FILMED est une association pour la promotion de la communication médicale.

Le Festival Francophone du Multimédia Pédagogique en Santé est l'occasion d'une compétition de documents multimédias en rapport avec le monde de la santé, en fonction de leur qualité scientifique, pédagogique et culturelle.

Ces documents multimédias comprennent :

- des films
- des documents interactifs
- des diaporamas
- des sites internet

2 - MODALITES D'ADMISSION

Article 2.1.

Après avis du Comité d'Organisation de FILMED, sont admis à concourir les documents dont le présentateur est d'expression française.

Article 2.2.

Les documents multimédias admis à concourir sont présentés sur :

- vidéocassettes :
 - Mini DV
 - DV cam
- vidéodisques :
 - CD film (fournir le codec)
 - CD Rom
 - DVD film
 - DVD interactif

Article 2.3.

Sont exclus les documents qui ont déjà été inscrits à un festival FILMED antérieur.

3 - MODALITES DE PROJECTION

Article 3.1.

Pour tout document admis à concourir, la durée de projection devant le jury est limitée à 20 mn.

Article 3.2.

Les documents doivent être présentés par un des auteurs ou par leur représentant.

4- MODALITES D'INSCRIPTION

Article 4.1.

Le montant des droits d'inscription s'élève à 80€ par document.

Un auteur peut inscrire plusieurs documents.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : FILMED.

Les inscriptions accompagnées du montant des droits doivent être adressées avant le 15 septembre 2010 à l'adresse mentionnée dans l'article 9.2.

Article 4.2.

Un exemplaire des vidéocassettes ou deux exemplaires des vidéodisques doivent accompagner la fiche d'inscription.

Article 4.3.

En cas d'annulation de l'inscription d'un document, les droits d'inscription restent acquis à FILMED.

Article 4.4.

Les informations figurant sur la fiche d'inscription seront intégrées au site <http://www.filmed.org>

5 - POLES ET PRIX

Les projections des documents sont regroupées par pôles, selon les disciplines :

- médicales
- techniques chirurgicales et obstétricales
- psychiatriques
- pharmaceutiques
- biologiques
- d'éducation à la santé (destiné aux professionnels de santé)
- d'éducation à la santé et information du patient (destiné au grand public)

6 - GRANDS PRIX

Article 6.1.

Un comité de sélection, désigné par le Comité d'Organisation, choisit les documents qui accèdent au concours pour les Grands Prix décernés par le Grand Jury.

Article 6.2.

Le Grand Jury est composé de personnalités du monde de la santé et de professionnels de la communication.

7 - REMISE DES PRIX

Article 7.1

Après délibération des jurys, les résultats sont proclamés :

- pour les prix de pôle : à l'issue de chaque séance de projection
- pour les Grands Prix : lors du dîner de gala, le vendredi 10 décembre.

Article 7.2.

La dotation correspondant à chacun des documents primés est remise à la personne qui a inscrit ce document ou à son représentant.

8 - VIDEOTHEQUE FILMED

Article 8.1

Tout document inscrit au Festival est intégré à la Vidéotheque FILMED. Il pourra être projeté postérieurement au Festival, partiellement ou intégralement, avec l'autorisation du Comité d'Organisation de FILMED, dans un but culturel, scientifique ou pédagogique en excluant toute exploitation commerciale. Ses références bénéficient d'une inscription gratuite dans la base de données accessible sur le site internet :
<http://www.filmed.org>

Article 8.2

Avec l'autorisation de leurs auteurs, les films seront ultérieurement accessibles sur l'internet, via les sites
<http://www.filmed.org>
<http://www.canal-u.tv>

9 - INFORMATIONS GENERALES

Article 9.1.

L'inscription d'un document à FILMED implique l'acceptation du présent règlement.

Article 9.2.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de :

FILMED
Faculté de Médecine
3, rue des Louvels
80036 AMIENS cedex 1

Tél : 03 22 80 05 80
Fax : 03 22 80 06 80

E-Mail : filmed@u-picardie.fr
Internet : <http://www.filmed.org>

